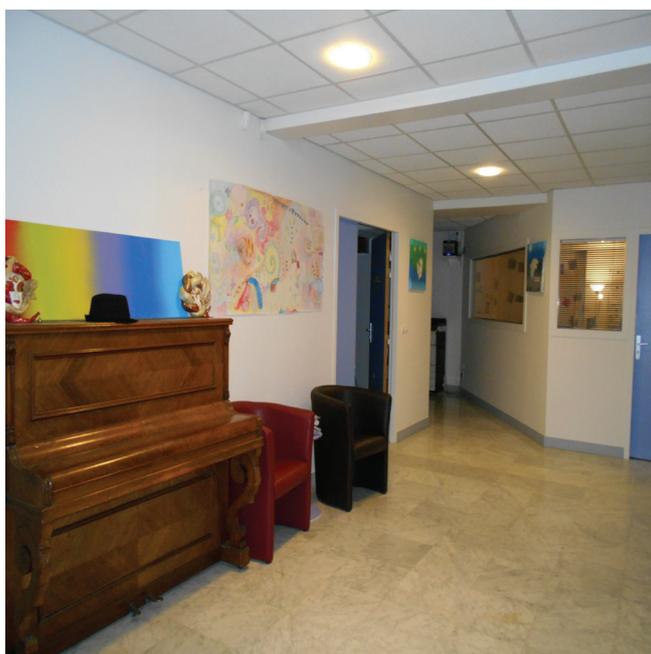




Rencontre avec l'Hôpital de Jour Intersectoriel pour Jeunes Adultes (HDJJA)



L'Hôpital de Jour Intersectoriel pour Jeunes Adultes (HDJJA) a ouvert ses portes en décembre 2015 sur le site du Groupe Hospitalier Paul Guiraud Villejuif.

Il a vocation à accompagner de jeunes patients dans leurs projets de réinsertion scolaire ou professionnelle. L'établissement n'est en revanche pas une alternative à l'hospitalisation, la structure n'est pas adaptée aux patients présentant des troubles aigus.

Le HDJJA s'adapte au rythme du patient pour le suivre dans sa réinsertion, même si cela ne doit pas excéder 2 ans. Cependant, une prise en charge de secteur peut tout à fait être complémentaire avec l'Hôpital de Jour, ce dernier mettant l'accent sur la réinsertion plus que sur le soin.

La structure étant réservée aux patients âgés de 16 à 25 ans, cela permet une prise en charge plus adaptée aux besoins d'une population jeune et les aider davantage dans leur réinsertion. Le HDJJA permet de faire des activités thérapeutiques et socio-éducatives individuelles et/ou de groupe : ergothérapie, activités sportives, psychomotricité, relaxation, méditation pleine conscience, mais aussi plusieurs ateliers (couture, bricolage, mécanique...).

Une équipe médicale constituée de psychiatres et d'une addictologue, ainsi qu'une équipe socio-éducative, une équipe d'infirmières, une arthérapeute, un ergothérapeute, une psychomotricienne et un psychologue forment le HDJJA).

Il s'agit de fournir un réel accompagnement individualisé aux patients grâce au travail des assistantes sociales, présentes durant tout le parcours patient pour les aiguiller. Aussi, dans le cadre du soutien des proches, une équipe spécialisée propose des entretiens familiaux avec ou sans le patient tous les 6 mois.

Modalités d'admission :

Un dossier médico-social est à constituer par l'équipe du secteur d'origine comprenant :

- Un courrier médical du psychiatre référent,
- Les coordonnées du patient et son entourage,
- Un rapport social établi par le travailleur social qui suivra le patient au détour de la prise en charge,
- Les comptes rendus d'hospitalisation ou bilans divers.

Le courrier est à envoyer à :

Equipe médicale de l'HDJJA

« Le Pourquoi Pas ? »

40-42 avenue de la République

94550 CHEVILLY LARUE

lepourquoipas@gh-paulguiraud.fr

- Une à deux consultations de préadmission sont proposées,
- Une date d'admission est déterminée pour effectuer une période d'un mois de bilan et d'évaluation (au détour de cette période d'évaluation, élaboration du projet de soins et de réinsertion),
- La prise en charge s'appuie sur la collaboration active avec le secteur d'origine,
- Le psychiatre prescripteur, l'équipe socio-éducative et de soin référente participent à une synthèse à 6 mois.